

La négociation immobilière des particuliers : Notre étude assure un service évaluation , expertise immobilière, audit juridique et fiscal de votre bien immobilier, et assure le service de la vente de votre bien, appartement, maison, terrain à bâtir

Nous nous chargeons le suivi des diagnostics immobiliers et du contrôle assainissement

L'audit juridique et fiscal est essentiel avant toute mise en vente afin d'évaluer l'impact financier de cette vente sur votre patrimoine et d'assurer que cela répond complètement à vos objectifs

Nous publions l'annonce de vos biens sur nos sites internet, seloger, ouestfrance immo, immobilier .notaires et autre sites adaptés en fonction de la nature des biens

Nous sommes reconnus pour la transparence de notre action par un système d'appel d'offre immobilière interactive

Nous offrons ce service d'audit et d'évaluation au vendeur. Les honoraires sont ensuite payés par les acquéreurs.

Notre tarif

Les honoraires sont toujours payés par les acquéreurs

5,37 % TTC sur le prix avec un minimum de 2500 euros HT.